

## Chapitre deux

### Exemples de mesures de confiance antérieures à la Conférence d'Helsinki

Les mesures de confiance – tant l'expression que l'idée – se sont généralisées au cours de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Un certain nombre de mesures précises ont été formulées dans l'Acte final d'Helsinki en 1975. Elles constituent le point de départ de nombreuses études sur les mesures de confiance et sur la deuxième génération de ces mesures, les mesures de confiance et de sécurité. Il existe cependant des ententes internationales antérieures à l'Acte final d'Helsinki qui semblent correspondre à l'idée fondamentale des mesures de confiance. Il vaut la peine de s'y arrêter, car on pourrait y trouver des suggestions utiles au sujet des mesures de confiance (et de sécurité) de l'avenir. Nous verrons d'ailleurs bientôt que plusieurs propositions contemporaines se fondent sur des idées élaborées dans des documents antérieurs. L'étude de l'histoire illustre également les difficultés qui se posent à celui qui tente de décider ce qui devrait constituer un exemple légitime de mesure de confiance. La liste des possibilités est plus longue qu'on ne le suppose généralement, ce qui porte à croire que les distinctions établies souvent entre le contrôle des armements et les mesures de confiance pourraient être forcées ou même injustifiées. À tout le moins, cela laisse entendre que de telles distinctions sont difficiles à établir. Bon nombre des accords relevés semblent être surtout des mesures de confiance, tandis que d'autres comportent des éléments qui ressemblent à ces mesures.

Avant d'examiner la liste de ces mesures, il semble utile de définir les caractéristiques fondamentales d'une mesure de confiance. Nous reviendrons au problème de la définition plusieurs fois au cours de l'étude; nous pouvons toutefois prendre comme point de départ des opinions généralement acceptées. Holst et Melander ont écrit un des plus importants des premiers articles sur cette notion. Selon eux,

le renforcement de la confiance consiste à communiquer des preuves crédibles de l'absence de certaines menaces ... il réduit les incertitudes et limite les occasions d'exercer des pressions par l'entremise de l'activité militaire. Idéalement, ces mesures devraient réduire l'ombre que projette la force militaire, et la confiance devrait être augmentée au point où la possibilité d'une action militaire surprise disparaisse à l'arrière-plan<sup>3</sup>.

Adam Rotfeld présente plusieurs bonnes descriptions des mesures de confiance. Par exemple, il soutient que

l'un des objectifs fondamentaux des mesures de confiance est d'éliminer la possibilité d'une attaque surprise. Ces mesures visent à assurer l'interprétation correcte des intentions de l'adversaire afin de diminuer le danger que posent des soupçons sans fondement et des erreurs de perception qui sont souvent le fruit des préjugés ou d'une erreur de jugement<sup>4</sup>.

Il suggère également que

l'objet des mesures de confiance est de modifier les points de vue et d'assurer la perception des objectifs des partenaires sous un jour plus ou moins correct plutôt qu'imaginaire. Ces mesures ont donc surtout un caractère politique et psychologique, même si elles ont trait à l'activité militaire<sup>5</sup>.

Ces définitions représentent assez bien la gamme des opinions des spécialistes. Elles présentent généralement les mesures de confiance comme des instruments qui favorisent la clarification des intentions de l'adversaire, la réduction de l'incertitude quant à la nature de ces intentions (et des potentiels militaires) ainsi que la diminution de la crainte d'une attaque surprise. Elles ne mettent habituellement pas l'accent sur la réduction des forces ou des potentiels en soi. Nous reviendrons au problème des définitions et des catégories au Chapitre cinq.

<sup>3</sup> Johan Jorgen Holst et Karen Alette Melander, «European Security and Confidence-Building Measures», *Survival* vol. XIX n° 4, pp. 147-148.

<sup>4</sup> Adam Rotfeld, «CBMs Between Helsinki and Madrid: Theory and Experience», dans Stephen Larrabee et Dietrich Stobbe (éd.) *Confidence-Building Measures in Europe* (New York: Institute for East-West Security Studies, 1983), p. 93.

<sup>5</sup> Adam Rotfeld, «European Security and Confidence Building: Basic Aims», dans Karl Birnbaum (éd.) *Confidence Building and East West Relations* (Laxenburg, Autriche: Austrian Institute for International Affairs, 1982), p. 107.

